



Ville de MONTMAGNY

Direction de la vie scolaire et périscolaire

☎ : 01 34 28 68 73

enfance-exterieur@ville-montmagny.fr

RÉSERVATION MERCREDIS MAI - JUIN - JUILLET 2024

Afin d'organiser le mieux possible les accueils de loisirs, il vous est demandé de bien vouloir compléter, puis transmettre, cette fiche, directement au **service de la vie scolaire et périscolaire** avant le **08 mars 2024**.

Passé ce délai, votre enfant sera inscrit sur liste d'attente.

Vous remerciant de votre compréhension.

Nom :

Prénom :

Maternel « Les Vergers » Élémentaire « Le Cornouiller »

Maternel « Jean Trinquet » (Les lévriers)

Uniquement pour les enfants de l'école (Lévriers maternel)

Mai/Juin/Juillet 2024		Journée avec repas 7h15 / 19h	Matin 1/2 journée (avec repas) 7h15 / 13h30	Après-midi 1/2 journée 13h30 / 19h
Mercredi	15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	29	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	05	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	19	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ATTENTION : La facturation est établie au vu des jours réservés, et ce quel que soit le nombre de jours de présence réels.

Aucun remboursement n'est effectué (sauf situations particulières : maladie avec présentation d'un certificat médical ...). Le justificatif est à transmettre dans les 10 jours, au service de la vie scolaire et périscolaire.

Date

Signature